



Diplôme Universitaire d'Études Françaises Niveaux A1/A2/B1/B2/C1

Apprendre le français Semestre 2 - 2023/2024

Bienvenue à l'UPEC et au Delcife !

Bonjour,

Félicitations vous êtes admis dans nos cours de français du Delcife pour le second semestre 2023-2024. Maintenant **vous devez finaliser les 3 étapes suivantes** en complétant le formulaire via le lien ci-joint : <https://forms.office.com/e/JYFXUSfX3B?origin=lprLink>

INFORMATIONS IMPORTANTES À LIRE

Étape 1 : Inscription pédagogique (Emploi du temps)

Ce semestre les inscriptions pédagogiques se font en ligne uniquement. Vous devez compléter le formulaire avant le 19 janvier à 12h00. Vous ne recevez pas de mail de confirmation. Vous devez le remplir 1 seule fois, ne vous inquiétez pas, l'enregistrement se fait automatiquement.

[Sur la page du questionnaire en ligne :](#)

- ❖ **Vous pouvez visualiser l'emploi du temps de votre niveau en scannant le QR Code correspondant au DUEF dans lequel vous êtes admis.**

Tous les cours obligatoires sont sur les mêmes créneaux horaires dans chaque niveau pour A2/B1/B2. Vous ne pouvez donc pas choisir le bloc dans lequel vous suivrez les cours. Je vous enverrai un mail pour vous dire dans quel bloc vous serez inscrits, avant le début des cours.

DUEF A1 : Pas d'options

DUEF A2 : Vous pouvez choisir 1 ou 2 options facultatives (non obligatoires).

DUEF B1 : Vous devez choisir 1 cours de civilisation (**obligatoire**) et vous pouvez choisir 1 ou 2 options facultatives (non obligatoires).

DUEF B2/C1 : Vous devez choisir 1 cours de civilisation **A (obligatoire) + 1 cours de civilisation B (obligatoire)** et vous pouvez choisir 1 ou 2 options facultatives (non obligatoires).

Étape 2 : Inscription administrative (dossier administratif)

Vous devez venir chercher, dans mon bureau, aux dates indiquées ci-dessous, votre dossier :

- D'inscription pour les nouveaux arrivants
- De réinscription pour les étudiants qui étaient déjà en cours au 1^{er} semestre 2023-2024

DUEF A1 : le lundi 22 janvier à 9h00 précises bureau 14 de la Maison des langues

DUEF C1 : le lundi 22 janvier à 11h00 précises bureau 14 de la Maison des langues

DUEF B2 : le lundi 22 janvier à 14h00 précises bureau 14 de la Maison des langues

DUEF A2 : le mardi 23 janvier à 9h00 précises bureau 14 de la Maison des langues

DUEF B1 : le mardi 23 janvier à 11h00 précises bureau 14 de la Maison des langues

Étape 3 : Payer les frais d'inscription (prendre un rendez-vous avec le SIOE)

Pour les nouveaux :

Vous devez vous présenter le jour de votre rendez-vous avec un dossier complet (n'oubliez pas de joindre les documents demandés :

- Attestation de CVEC (à acheter en ligne sur le site que je vous ai indiqué dans mon mail).
- Copie de diplôme équivalent au baccalauréat minimum + sa traduction officielle en français.
- Copie de votre pièce d'identité.

Pour ceux qui étaient déjà inscrits au 1er semestre :

Vous devez ramener uniquement la feuille de réinscription que je vous donnerai.

La CVEC ne concerne que les étudiants qui n'étaient pas inscrits au premier semestre.

Attention ! les étudiants ayant payé en 3 fois au premier semestre devront payer les frais de scolarité en 1 fois au 2nd semestre.

Qu'est-ce que je dois faire pour payer mes frais de scolarité ?

Je créer un compte sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> puis télécharge mon attestation CVEC, après avoir payé en ligne sa cotisation de 100€

Attention !!!

La CVEC est gratuite pour les étudiants ayant les statuts suivants : réfugié, demandeur d’asile, sous protection subsidiaire.

Je prends un rendez-vous en ligne, en cliquant sur le lien ci-joint <http://rdv-inscription.u-pec.fr> pour aller payer ensuite mes frais de scolarité

Le jour de votre rendez-vous, vous devez être muni de :

- Votre dossier complet (celui que je vous donnerai cette semaine)
- Votre attestation de CVEC
- Les documents demandés pour ceux dont le dossier est incomplet
- Votre pièce d’identité

- La somme de 1100€ (pour les nouveaux) et 930€ (pour une réinscription), le règlement s'effectue en une fois par chèque ou carte bleue uniquement (pas d'espèces)

Attention !!!

Les frais d'inscription doivent être impérativement réglés **avant le 5 février 2024**.

Après cette date, votre inscription pédagogique sera annulée.

Les cours pour tous les DUEF commencent le lundi 29 janvier

- ❖ Même si vous n'avez pas encore payé vos frais de scolarité, vous devez aller en cours.
- ❖ Vous ne devez pas arriver en retard dans vos cours.
- ❖ Vous devez venir avec votre matériel : feuilles ou cahier, stylos et livres (ils vous seront communiqués le 1^{er} jour des cours) pour suivre les cours.

Calendrier semestriel : Vos rendez-vous importants

- **Lundi 15 janvier à partir de 16h00** : Affichage des résultats des examens du 1^{er} semestre, Hall de la MLRI
- **Mardi 16 janvier à 9h00 précises** : Test de niveau nouveaux étudiants (DUEF tous niveaux), MLRI salles
- **Mercredi 17 janvier à partir de 14h00** : Affichage des résultats des tests de niveaux, Hall de la MLRI
- **Du mardi 16 au vendredi 19 janvier à 12h00** : Inscriptions pédagogiques en ligne
- **Du lundi 22 au mardi 23 janvier, suivant le calendrier de l'étape 2** : Remise des dossiers administratifs
- **Lundi 29 janvier** : Début des cours DUEF tous niveaux
- **Du vendredi 16 (après les cours) au dimanche 25 février** : Congés d'hiver
- **Lundi 26 février** : Reprise des cours
- **Du vendredi 06 (après les cours) au dimanche 21 avril** : Congés de printemps
- **Lundi 26 avril** : Reprise des cours
- **Vendredi 24 mai** : Fin des cours DUEF tous niveaux
- **Du lundi 27 au Mercredi 29 mai inclus** : Examens finaux DUEF tous niveaux
- **Mercredi 12 juin à partir de 16h00** : Résultats des examens du semestre 2, Hall de la MLRI
- **Jeudi 13 juin à 9h00** : Consultation des copies

Jours fériés :

- **Mercredi 1^{er} mai** : Fête du travail
- **Mercredi 8 mai** : Victoire 1945
- **Jeudi 9 mai** : Ascension
- **Lundi 20 mai** : Lundi de Pentecôte

Les sorties culturelles

Elles ont lieu tous les vendredis, sauf cas particuliers, les inscriptions se font en début de semaine. Vous devez vous inscrire près du bureau 13 sur panneau d'affichage Delcife – Rez-de-chaussée de la Maison des langues et des relations internationales et informations sur le compte Facebook du Delcife.

Pour vous entraîner avec des étudiants natifs :

L'espace Interculturel et Langues, situé au rez-de-chaussée à la MLRI (bureaux 12 et 5) organise :

- Des ateliers de conversation : vous pouvez progresser en français (ou en allemand, anglais, chinois, espagnol ou italien) à travers les jeux et les débats organisés dans de petits groupes animés par des étudiants natifs. C'est une occasion de pratiquer la langue à travers les échanges, dans une ambiance détendue, sans évaluation.
- Des tandems bilingues qui vous permettent d'échanger régulièrement avec votre binôme, en autonomie, en face à face ou à distance, en élargissant vos connaissances linguistiques et interculturelles. De nombreuses combinaisons de langues sont possibles.

Pour travailler les langues en autoformation sur Eprel-langues

La plateforme Speexx, accessible en ligne, vous propose 5 langues en autoformation ou en appui à l'enseignement en présentiel : **anglais, allemand, espagnol, italien, français langue étrangère.**

- **Pour y accéder, connectez-vous avec vos identifiants UPEC sur :**
<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/cours-en-ligne/eprel-langues>
- **Pour un accès direct :** <https://french.qioz.fr/fr>

Cordialement,

Sandrine Grandbois
Gestionnaire de scolarité



Université Paris-Est Créteil Val de Marne
LLSH/Delcife/MLRI-Bureau 14
4 Route de Choisy, Porte des Champs 94010 Créteil
Tél. +33 (0)1 82 69 48 70 Email : delcife@u-pec.fr

Ouvert : Les lundis, mardis, jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Fermé : Les mercredis et vendredis toutes la journée (télétravail)